



Installation d'un interphone

Par **ManVonFrau**, le **07/02/2009** à **14:39**

Bonjour,rrnJe suis locataire depuis 2 ans dans un immeuble, dans celui-ci vient d'être installé un interphone, tous les habitants de cet immeuble ont donc un combiné à l'intérieur de leur appartement. SAUF MOI :(. Mon propriétaire n'a pas jugé bon d'en faire installer un. Quels sont mes droits ? puis-je lui imposer ? Puis-je lui demander UNE BAISSE de loyer ? Car ce n'est plus très pratique pour recevoir des invités ?rrnMerci de votre réponse,

Par **frog**, le **07/02/2009** à **15:12**

[citation]puis-je lui imposer ? Puis-je lui demander UNE BAISSE de loyer ?[/citation]rnNon & non.